



Nom' Informe

Numéro 10

Revue Municipale Printemps - Eté 2013



Le mot de votre Maire,

D'habitude, cette livraison en Juin de NOM'INFORME accompagne les prémices de l'été ! Cette année, le temps en a décidé tout autrement, même si depuis peu cela semble être bien parti !

Sommaire

- **L'édito**
- **Finances communales**
Pages 2,3 et 4
- **Actualités municipales**
Pages 5 et 6
- **Actualités Intercommunales**
Pages 7 et 8
- **Informations pratiques**
Pages 9
- **Quelques manifestations**
Pages 10
- **Manifestations à venir**
Page 11
- **Agenda**
Page 12

Au niveau Communal, le fleurissement des massifs est certes source de beauté et de satisfaction mais il a pris du retard ; les pluies importantes ont retardé significativement les **travaux d'assainissement** des rues DELATTRE, DELCROIX, BEYAERT et BAS-HAMEAU ; aujourd'hui on peut raisonnablement entrevoir la fin de ce chantier pour l'automne. Chantier souvenez-vous repris par « NOREADE » après le dépôt de bilan de l'entreprise « DEZELLUS ».

Lorsque cette page sera définitivement tournée, un pas important aura été effectué dans l'assainissement des rues de notre village ; il restera par la suite à réussir le revêtement de sol afin que les riverains puissent enfin bénéficier d'une infrastructure de qualité.

Le chantier de la future **médiathèque / espace animation** devrait démarrer en fin d'année. Espace ouvert à tous, intergénérationnel dans son esprit, il incarnera une forme de progrès et d'élan vers le futur !

Enfin il y a ce que l'on peut appeler « le quotidien » : réfection de voirie éclairage public, accessibilité des personnes à mobilité réduite, abri bus, aménagement des ateliers municipaux, etc...

Beaucoup de travail, beaucoup de soins à apporter à ce qui semble aller de soi... et pourtant !...

Au titre des réalisations intercommunales financées par la Communauté de Communes « Espace en Pévèle », un « **espace DOJO** » dédié aux arts martiaux et ouvert à toutes celles et ceux qui – au sein de clubs – s'adonnent à ces sports de combats. Le Conseil Municipal et moi même sommes heureux et honorés d'avoir vu NOMAIN choisi par le Conseil Communautaire.

Le bilan 2012 et le budget 2013 sont ici comme d'habitude présentés dans la clarté et la précision par l'adjoint aux finances, sachant la somme de travail, de suivi, de sérieux que cela implique !...

Un coup d'œil sur quelques manifestations à venir clôt cette revue qui vous accompagnera tout au long de l'été.

Bonne lecture.

A Bientôt.

Le Maire, Daniel BONNET et
Le Conseil Municipal

Le Compte administratif 2012

Il retrace l'ensemble des opérations menées par la municipalité en 2012 et a été adopté par le conseil municipal le 28 mars 2013. Il a présenté un résultat de fonctionnement positif de **323 765 €**.

L'excédent capitalisé au 31 décembre 2012 est de **889 410 €**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Charges courantes	472 289	40,54%
Charges de personnel	360 593	30,95%
Charges intercommunales, subventions aux associations...	301 772	25,90%
Remboursement des intérêts d'emprunts	20 515	1,76%
Divers (solidarité, amortissements)	9 581	0,82%
TOTAL	1 164 750 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Recettes assainissement, cantine...	68 217	4,59%
Impôts et taxes	785 152	52,74%
Dotations de l'état	547 630	36,79%
Revenus du patrimoine	42 646	2,86%
Divers (Assurances, produits financiers)	44 767	3,00%
TOTAL	1 488 514 €	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Remboursement des emprunts	47 903	9,24%
Réfection et aménagements des chaussées	273 935	52,84%
Travaux sur les bâtiments et aménagement	80 962	15,61%
Réserve d'eau incendie	52 147	10,05%
Autres équipements	63 462	12,24%
TOTAL	518 411 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
FCTVA – Taxe Locale d'Urbanisme	21 604	25,83%
Subventions sur équipements	52 718	63,04%
Amortissements et divers	9 302	11,12%
TOTAL	83 625 €	

LE BUDGET 2013

Le Budget 2013

En section de fonctionnement, avec un budget « serré » comme les années précédentes, il sera possible de dégager un excédent afin de continuer à financer les investissements en cours.

Cette année, les dépenses d'investissement sont très importantes. Elles sont notamment dues à la construction de la nouvelle médiathèque ainsi qu'aux réfections de voiries qui continuent et à une charge imprévue, les travaux sur le pont de l'autoroute A23. Le financement sera couvert par l'excédent de fonctionnement, les excédents reportés et un emprunt dédié à la rénovation du pont.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges courantes	474 500	39,14%
Charges de personnel	436 300	36,00%
Charges intercommunales, subventions aux associations...	276 093	22,77%
Remboursement des intérêts d'emprunts	15 000	1,23%
Divers (solidarité, amortissements)	10 300	0,85%
TOTAL	1 212 193 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes assainissement, cantine...	65 200	4,62%
Impôts et taxes	757 097	53,67%
Dotations de l'état	531 313	37,66%
Revenus du patrimoine	42 000	2,97%
Divers (Assurances, produits financiers)	15 000	1,06%
TOTAL	1 410 610 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

FCTVA – Taxe Locale d'Urbanisme	155 800	21,23%
Amortissements	9 700	1,32%
Subvention cadre de vie	20 179	2,75%
Subvention Médiathèque	398 000	54,24%
Emprunt travaux Pont A23	150 000	20,44%
TOTAL	733 680 €	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Opérations Financières (Emprunts)	47 903
Investissements en cours	
Service incendie	2 614
Matériel école Léo-Lagrange	3 000
Rénovation Eclairage Public	30 000
Matériel ouvriers communaux	3 000
Logiciel de gestion	4 200
Matériel pour association	1 500
Panneaux de signalisation	7 000
Matériel ALSH	1 000
Aménagement extérieur salle des fêtes	15 000
Aménagement du stade	5 000
Mobilier et agencement de bureaux	2 000
Portes écoles Léo-Lagrange	5 054
Acquisition de Buses	2 000
Logiciel de gestion du cimetière	7 000
Matériel de cuisine salle des fêtes	2 000
Illuminations de fin d'année	3 000
Réfections des rues DERAÏN et QUIMBERGE	40 000
Remplacement des abris bus	21 000
Remplacement de la porte du Temple	6 546
Matériel hygiène et sécurité	3 500
Matériel informatique école Léo-Lagrange	5 000
Matériel informatique pour la Mairie	3 000
Mobilier urbain	1 500
Rénovation logement école Léo-Lagrange	4 322
Travaux à l'église St-Martin	1 584
Matériel pour festivités	3 000
Nouveaux Investissements 2013	
Médiathèque et animation	870 500
Service incendie	5 000
Renforcement ERDF	22 800
Logiciel de gestion du cadastre	3 500
Appareil photo	500
Alarme pour l'école Léo-Lagrange	6 500
Création d'une extension pour les ateliers	22 000
Aménagement des ateliers	3 000
Acquisition de cages de buts	3 000
Porte coupe feu pour l'église St-Martin	2 500
Réfection des chaussées	220 000
Bornage de chaussées	5 000
Réfection du pont sur autoroute A23	150 000
Machine de peinture routière	5 500
Travaux d'accessibilité sur les bâtiments	20 000
TOTAL	1 557 389

Les Taux d'imposition des taxes directes locales

Taux d'imposition	Rappel Nomain 2012	Nouveaux taux 2013	Moyenne de la Communauté de Communes en 2012	Moyenne du département du Nord en 2012	Moyenne des communes françaises en 2012
Taxe d'Habitation	14,17	14,45 %	14,99	37,73	23,83
Foncier Bâti	14,58	14,87 %	16,94	25,62	20,04
Foncier non Bâti	56,77	57,91 %	54,36	54,76	48,79

Les Subventions aux associations Nomainoises

C.E.S.C	20 000
Harmonie Union Nomainoise	13 000
Football Club Nomainois	6 250
Tir Sportif	4 000
O.C.C.E - Léo Lagrange	6 170
A.P.E.L - St-Martin	1 498
Amicale Laïque Léo Lagrange	2 000
U.S.E.P - Léo Lagrange	370
Les amis des oiseaux	1 050
Club Sébasto	1 000
Ass. départementale des ACPG	650
Gymnastique Nomainoise	700
Ass. Cycliste Nomainoise	350
Expression Danse	1 000
Club Hippique Nomain	400
Les amis de Saint-Martin	400

Les autres Subventions

Recherche sur le cancer	300
Ass. des Myopathes	300
Ass. Des Paralysés de France	300
Ass. Les clowns de l'espoir	400
Ass. Française des Sclérosés en plaques	300
Secours Populaire	120
Coopérative du collège du Pévèle	150
Sté Historique Pays de Pévèle	100
Restos du coeur	120

Forfait communal : Contrat d'association avec l'école Saint-Martin

OGEC Saint-Martin	669,53 € / enfant Nomainois
-------------------	------------------------------------

Tarif des concessions	1 ^{er} Janvier 2014
Concessions de 50 ans	180
Taxe d'inhumation	30
Columbarium 50 ans	155

Tarifs de location de la salle des fêtes au 1er janvier 2013	Nomain	Extérieur
Salle complète le week-end (samedi 10h au Lundi 10h)	585	655
Journée + Soirée (la veille à partir de 18h - le lendemain avant 10h)	210	400
Vin d'honneur (journée 8h – 18h)	145	280
Cuisine et Vaisselle	145	215
Nettoyage du sol	60	60
Caution	250	250

Notre Future Médiathèque avec son espace animation

La fin d'année 2013 devrait voir la pose de la première pierre de notre nouvelle Médiathèque.

Pourquoi une nouvelle Médiathèque ?

L'étude cadre de vie qui s'est terminée l'année dernière (voir Nom'Informe n° 8), propose, dans son schéma directeur d'aménagement, la construction d'un équipement neuf plutôt que la réhabilitation du local existant. En effet, les obligations d'accessibilité, le traitement de l'isolation et de la sécurité du bâtiment existant, ainsi que les possibilités d'extension rendaient cette opération inadaptée et pratiquement aussi coûteuse qu'une construction neuve.

D'autre part, la mise en place d'un réseau de bibliothèques intercommunales décidée par les élus de la Communauté de Communes « Espace en Pévèle », permettait la création d'un nouvel équipement financé de manière plus importante par l'état.

Une consultation pour l'attribution du marché de Maîtrise d'œuvre fut lancée en mai 2012. Après avoir sélectionné 3 bureaux d'étude sur 19 dossiers reçus, un concours fut organisé afin de sélectionner le projet architectural qui correspondait le mieux aux attentes de la commission composée par les élus de la commune mais aussi par les services de l'état notamment le Conseil Général ainsi que la Direction Régionale des Affaires Culturelles, cofinanceurs du projet.

En novembre 2012, « L'AGENCE S », Architecte basé à Wasquehal, avec son projet de construction d'une typologie classique mais avec un traitement original notamment grâce à ses soubassements et poteaux en briques grises, sa façade en vitrage et parties pleines en bois et son toit en ardoise, a conquis la commission. Après l'adoption par le Conseil Municipal de l'Avant Projet Définitif, qui aura lieu en juin, un appel d'offre sera lancé en juillet et le choix définitif du constructeur interviendra en septembre.



Une vue de la façade et du pignon qui donne sur la rue Jean LEBAS ainsi qu'une coupe de l'intérieur du bâtiment.

La vie sociale des communes trouve de moins en moins de lieux de rencontre au quotidien. La Médiathèque est appelée à tenir ce rôle. Intergénérationnelle et ouverte à tous, c'est un endroit de rencontre et de partage. L'entrée se trouve au centre du bâtiment et desservira à gauche la Médiathèque et à droite un espace animation pour à la fois accueillir un espace jeune, des expositions et des manifestations comme la fête du livre.



REFECTION DE VOIRIE

Après la réfection de voirie de la rue Henri DERAÏN et de la rue de LANNAY, une émulsion et un gravillonnage seront effectués au mois de juin sur la rue du QUIMBERGE.



Actuellement, d'autres rénovations de chaussée sont programmées au 4^{ème} trimestre 2013.

ECLAIRAGE PUBLIC

La rénovation de l'éclairage public se poursuit. En juillet, les rues de la GAMBETTE, du Chemin Vert, et la rue d'OUVIGNIES (jusqu'au « Tilleul à Poux ») seront équipées du nouveau matériel.

Une nouvelle tranche sera programmée en 2014.

RYTHMES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, et notamment l'organisation de trois heures hebdomadaires d'accueil des écoliers dans les écoles communales. Les incertitudes concernant l'encadrement des activités, l'absence de temps suffisant pour mettre en place une réelle concertation avec le personnel enseignant et les représentants des parents d'élèves et aussi l'appréciation plus fine du coût réel de cette réforme à supporter par le budget communal, ont conduit à cette décision de report.

Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite « PMR »

Afin de répondre aux normes d'accessibilité, des travaux d'aménagements sont programmés, ils concernent :



- ✚ Les emplacements de parking
- ✚ La sécurisation de tous les escaliers des bâtiments communaux
- ✚ L'installation de nouvelles "banques d'accueil" adaptées aux "PMR"
- ✚ L'aménagement des espaces sanitaires dans les bâtiments.

AMENAGEMENT DES ATELIERS MUNICIPAUX

Un agrandissement de 60 m² sera réalisé cette année par les agents communaux.



ABRI BUS

2 nouveaux abris bus seront posés cet été. Sont concernés les arrêts « Carré » rue DELZENNE et « Ouvignies » rue d'OUVIGNIES



Un DOJO intercommunal à Nomain

Lundi 15 Avril, au siège de la Communauté de Communes « Espace en Pévèle », les élus se sont prononcés sur le lieu d'implantation d'une salle de sport dédiée aux arts martiaux. Le choix s'est finalement porté sur notre commune (Landas était aussi candidate pour ce projet).

Les arguments avancés

- Terrain disponible et viabilisé.
- Nature du sol permettant la construction d'un tel bâtiment sans surcoût.
- Proximité de voirie et parkings existants.
- Intégration dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme d'une zone d'aménagement sportive.
- L'étude cadre de vie, terminée récemment, comporte un plan de liaisons douces afin de desservir les équipements de la future urbanisation du centre bourg.

ont conquis la majorité des représentants des communes avoisinantes. Après avoir mis à disposition une parcelle d'environ 5 000 m², située face à l'école Léo-Lagrange, sa construction devrait débuter avant la fin de cette année et intégrera une salle de musculation.

Cette réalisation, d'un montant estimé à environ 1 800 000 € sera intégralement autofinancée par la communauté de communes (des subventions seront sollicitées auprès de la Direction des Sports du Conseil Général, ainsi qu'au titre du Fonds Départemental Spécifique pour les Equipements Sportifs).

Pourquoi un DOJO

Les deux salles des sports intercommunales (Aix-lez-Orchies et Coutiches) sont à saturation et ne sont pas adaptées à la pratique des sports de combats. Cette salle sera occupée en priorité par les 3 clubs d'arts martiaux actuels et s'ouvrira sûrement à d'autres clubs et aux écoles.

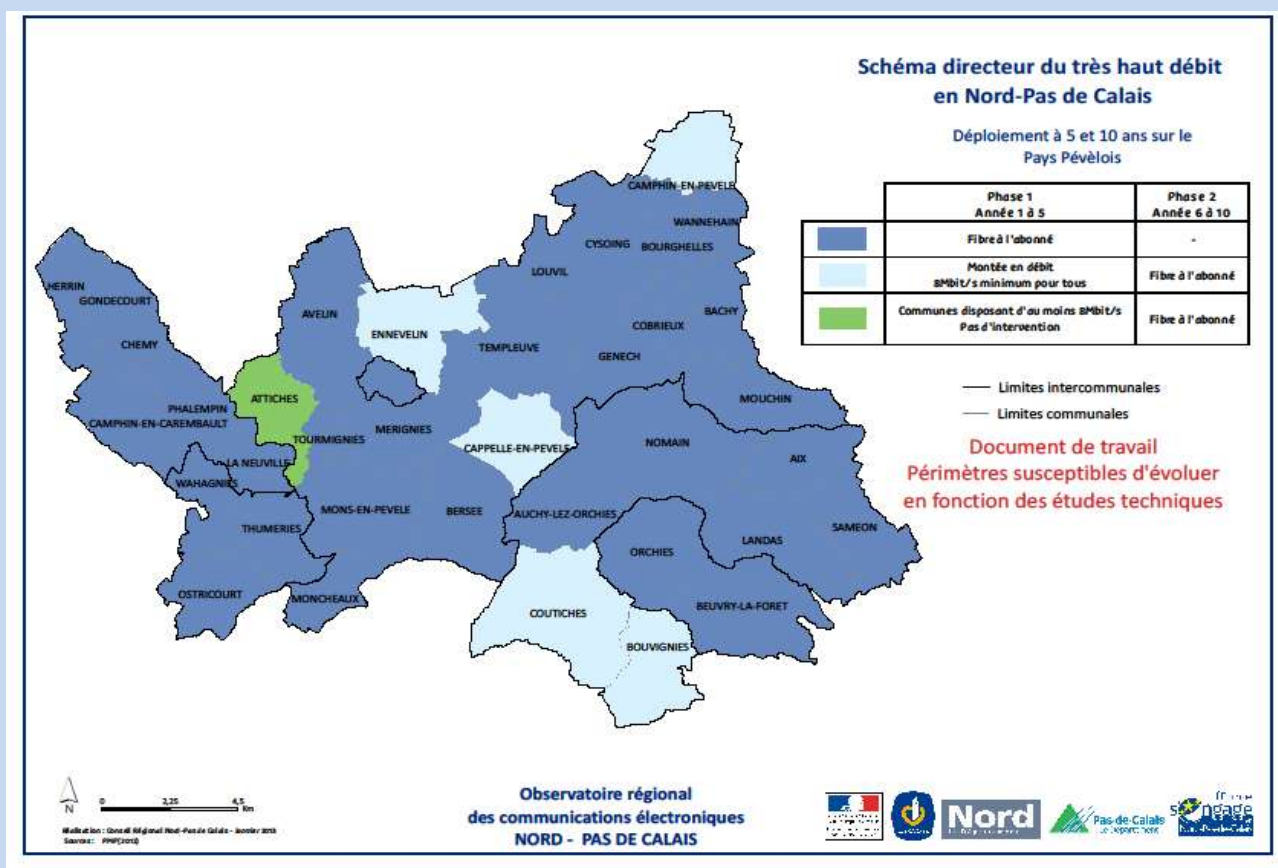
Que veut dire « DOJO »

Historiquement le dojo (道場) était la salle du temple religieux consacrée à la pratique de la méditation bouddhiste zen. Ces grandes salles ont été utilisées par la suite pour l'enseignement des arts martiaux. Dans le cas du dojo où l'on étudie les arts martiaux comme dans le cas des dojos servant de centre de méditation bouddhiste, des règles strictes sont instituées. Le dojo est un lieu où l'on progresse. Cette progression est obligatoirement supervisée et contrôlée par un maître.



Vers le Très Haut Débit à Nomain

Le programme national du Très Haut Débit a pour objectif la généralisation de la fibre optique jusque l'habitant en remplacement du réseau cuivré existant. Afin de répondre aux urgences de la fracture numérique et de la compétitivité économique, un schéma directeur de déploiement de la fibre vient d'être entériné par les Conseils Généraux du Nord et du Pas de Calais et par la région Nord-Pas de Calais. Les travaux vont se dérouler en 2 phases de 5 à 10 ans. Notre commune est concernée pour la première phase, ce qui veut dire que l'accès au Très Haut Débit, c'est à dire 100 Mo, va être effectif pour au moins 80% de la population d'ici 5 ans. Le Pays Pévèlois en collaboration avec les Communautés de Communes de son territoire a mis en place un groupe de travail afin de collecter les informations pouvant amener à une mutualisation de travaux (enfouissement de réseaux aériens, réfection de voirie, création de lotissements, etc...) et de repérer des sites prioritaires pour le déploiement de la fibre optique.



Evolution du site internet de la commune

Avec 11 000 visiteurs sur un an, les sites de la Communauté de Communes « Espace-en-pévèle » réussissent un très bel exploit pour de petites communes rurales. Les internautes proviennent en majorité de nos communes et des communes voisines, mais aussi de toute la France, des pays voisins et même des Etats-Unis et du Japon.

Après quelques années d'existence, « mairie-nomain.fr » va évoluer car il paraît inévitable de mettre les sites au goût du jour afin de rendre l'information plus accessible. Nous avons subi quelques attaques de piratage et nous devons rendre nos systèmes moins vulnérables ; l'affichage des menus va aussi être remanié afin que la navigation soit plus intuitive ; Enfin l'arrivée des nouveaux écrans (Tablettes et Smartphones) nous oblige à adapter les pages à chaque internaute.





Vous recherchez une fiche horaire, des informations pratiques sur l'accessibilité pour tous, un plan du réseau, voici différents moyens de communications mis en place par le réseau départemental Arc en Ciel.

Par téléphone : **03.20.89.30.30** (en période scolaire du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, en période de vacances scolaires du lundi au vendredi de 8h à 18h)

Par courrier postal : **156 Rue Léon Jouhaux - CS 20135 – 59447 WASQUEHAL CEDEX**

Par mail : contact@arcenciel2.fr

Sur notre site Internet : www.arcenciel2.fr, qui vous propose tous les horaires sur simple clic ainsi que des solutions à vos déplacements

A bientôt sur le réseau

Sur facebook : www.facebook.fr/reseauarcenciel2

Sur twitter : www.twitter.com/reseau_aec2



Photo édition 2012



Pas d'édition de NOMAIN PROPRE cette année a cause d'une météo capricieuse.

Souvenez-vous, le 17 mars, les fossés étaient gorgés d'eau et de neige !!!

Dans ces conditions, la Municipalité a préféré annuler cette journée de ramassage des déchets aux abords des rues de notre commune, journée qui ne devrait pas exister si chacun de nous était respectueux aussi bien de la nature que des personnes. Alors pourquoi ne pas faire de 2013, l'année de

« NOMAIN, COMMUNE PROPRE ! »

Il suffirait que tous ensemble, nous adoptions un comportement citoyen et que nous pratiquions les petits gestes au quotidien qui consistent par exemple à ramasser un débris trouvé par terre pour le mettre dans la poubelle la plus proche, à porter nos déchets volumineux à la déchetterie au lieu de les déposer en bordure d'un chemin, à ne pas jeter par la vitre de la voiture le contenu du cendriers, les emballages de fast-food et autres déchets, etc...

Quelques manifestations

LOTO DU CESC



Une centaine de personnes étaient réunies le dimanche 17 février à la salle des fêtes pour un après-midi détente dans le cadre du loto annuel organisé par le CESC.

Les participants, souvent venus en famille, se sont rapidement procurés les nombreux cartons nécessaires au jeu avec, à la clé, des lots alléchants parmi lesquels ce lave-linge.



Cette journée a été une véritable occasion de rencontres et de partage lors des différentes activités proposées par la municipalité... randonnées à pied, à VTT, à rollers, parfois accompagnées d'animaux.



Le 1^{er} Mai, Mr le Maire a eu le plaisir de remettre les diplômes et médailles du travail à Mr Raymond FLEURQUIN, Mme Véronique BOURSIN, Mr Olivier LEZIS, Mr Philippe DAVOIS et Mme Marie-José TARGET.

**Le Comité des Événements
Sociaux et Communaux
Vous invite**



**au Bal du 13 Juillet 2013 de 19h à 2h du
matin avec cette année l'orchestre
NIGHT FEVER ORCHESTRA**



Feu d'artifice à 23h au stade municipal

FESTIVAL DU COURT METRAGE

A l'occasion du prochain Festival du Court métrage qui se tiendra salle Louette à Nomain le **vendredi 25 octobre**, Jean-Marie Desry nous concocte un programme d'exception, éclectique et de grande qualité, jugez plutôt :

Humour gaulois "**Une semaine d'enfer**". Superbe film plein de poésie sur les rêves et les doutes d'une adolescente "**Introspection**".

Le rôle social d'un vannier pas comme les autres "**Tresseur de liens**". Un reportage passionnant sur la fabrication des anches "**De la canne au bec**".

Ni fruits, ni légumes, mais des sacs à main qui leur ressemblent "**A croquer**" et quelques autres encore en cours de sélection.

Pour terminer, nous irons en Ethiopie et peut-être même en Indonésie, des reportages inédits, interpellants et d'une très grande beauté.



Bref, vous l'avez compris, une date à retenir dès maintenant dans vos agendas.

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Pour la plupart d'entre vous, venir habiter NOMAIN relève d'un choix. L'attrait d'une campagne encore préservée, la proximité relative de la métropole Lilloise, d'autres éléments plus personnels sans doute, ont fait de vous des Nomainois de fraîche date...

SOYEZ LES BIENVENUS tous ensemble, avec celles et ceux dont les familles sont ici depuis toujours, nous constituons la Communauté Nomainoise dans toute sa diversité, dans toute sa richesse, dans toute son originalité.

La municipalité organise le **vendredi 13 septembre 2013 à 19h**, une réception d'accueil pour les nouveaux habitants de Nomain, alors n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de nos services.

Le Conseil Municipal, les services de la Mairie, ainsi que les différentes associations Nomainoises et intercommunales seront présentes afin de vous présenter leurs activités



Edition 2010

Fête de la musique 2013

Comme tous les ans, le 21 juin est le jour de la fête de la musique.

Alors **faites de la musique** avec l'Harmonie de Nomain et l'école de musique le samedi 22 à partir de 15h à la salle Louette et ce jusque 22h. Vous pourrez écouter différents styles musicaux, mais aussi **participer** ou tout simplement découvrir la musique.

Vendredi 7 juin

- Sketchs humoristiques dans le cadre de la semaine de mobilisation face aux cancers, 19h salle Louette

Samedi 8 Juin

- Dépôt de gerbes en souvenir des soldats tués en Indochine

Dimanche 9 Juin

- Concert de l'harmonie municipale

Samedi 15 Juin

- Sortie organisée par les Amis des Oiseaux "Bois de Flines les Mortagne"



Mardi 18 Juin

- Appel du Général de Gaulle

Samedi 22 Juin

- Fête de l'école Léo-Lagrange
- Fête de la musique, salle Louette

Mardi 25 Juin

- Remise des dictionnaires aux élèves de CM2 des écoles de Nomain, salle Louette

Samedi 29 et Dimanche 30 Juin

- Fête de l'école Saint-Martin

Samedi 13 Juillet

- Bal et feux d'artifices



Du 8 Juillet au 2 Août et du 5 Août et 16 Août

- Centres aérés de Juillet et Août

Mercredi 17 Juillet

- Dépôt de gerbes - journée contre les crimes racistes et antisémites
- Dépôt de gerbes – Hommage aux morts d'AFN

Week-end du 23, 24 et 25 Août, 15 septembre et 10 et 11 Novembre

- Concours hippiques au centre équestre

Dimanche 1^{er} Septembre

- Commémoration de la libération de Nomain et repas Champêtre

Dimanche 8 Septembre

- Méchoui organisé par les amis des oiseaux

Samedi 28 et dimanche 29 Septembre

- Ducasse avec course cycliste
Braderie et repas



Mercredi 25 Septembre

- Dépôt de gerbes - Hommage aux harkis

Samedi 5 Octobre

- Bourse aux vêtements organisée par l'USEP.

Mercredi 16 Octobre

- Commémoration à notre dame de Lorette

Du Jeudi 24 Octobre au Dimanche 27 Octobre

- Lire en fête, salle des fêtes

Lundi 11 Novembre

- Cérémonie commémorative du 11 novembre, Suivi d'un repas



Samedi 16 Novembre

- Repas organisé par le club de Foot

Dimanche 24 Novembre

- Repas organisé par le club Sébasteo

Dimanche 1^{er} Décembre

- St Eloi organisé par le syndicat agricole

Jeudi 5 Décembre

- Dépôt de gerbes – Hommage aux morts d'AFN

Samedi 7 Décembre

- Concert de la Sainte Cécile



Samedi 21 Décembre

- Distribution des colis de Noël

Mardi 31 Décembre

- Nuit de la St Sylvestre organisé par le club de Foot